

Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé

Descriptif du métier

L'Educateur Technique Spécialisé (ETS) est un travailleur social. Il contribue à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle de personnes handicapées ou en difficulté, par l'encadrement d'activités techniques et par des relations avec les entreprises de son environnement au cours d'un accompagnement professionnel, éducatif et social.

L'ETS exerce ses fonctions dans des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, dans les entreprises de travail protégé, en milieu ouvert ou dans des dispositifs d'insertion des secteurs public et privé.

Il travaille auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes présentant un handicap ou une inadaptation en promouvant des actions économiques, de formation et d'insertion. Outre l'accompagnement éducatif et l'insertion, l'activité de l'ETS est orientée vers la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets qui imposent une progression des apprentissages en rapport avec les exigences d'une production et l'acquisition des rythmes de vie liés aux situations de travail.

L'ETS intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes, d'adultes vieillissants :

- en situation de handicap
- en situation de dépendance
- en souffrance physique ou psychique
- en difficulté sociale et familiale
- en voie d'exclusion
- inscrits dans un processus d'insertion ou de réinsertion.

La formation

La formation est répartie sur 3 ans. Elle comprend en alternance :

1.200 heures de formation théorique autour de 4 Domaines de Formation :

- DF 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé (350 h)
- DF 2 : Conception et conduite de projet éducatif spécialisé (450 h)
- DF 3 : Communication professionnelle en travail social (200 h)
- DF 4 : Implication dans les dynamiques partenariales et institutionnelles (200 h)

1 960 heures de stage (soit 56 semaines).



Conditions d'accès

Peuvent se présenter aux épreuves d'admission à la formation, les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un baccalauréat technique ou professionnel ou d'un titre professionnel de niveau IV ;
- Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre professionnel ou technologique homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau V,
- Pouvoir attester de 3 ans d'expérience professionnelle et être en situation d'emploi de moniteur d'atelier ou d'éducateur technique spécialisé.

Et dans tous les cas, être reçus aux épreuves de sélection organisées par chaque centre de formation.

La formation peut être réalisée par la voie directe (statut étudiant ou demandeur d'emploi en formation) ou en situation d'emploi (salarié dont le contrat d'apprentissage).

Le diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé est accessible par la voie traditionnelle de la formation ou par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE- totale ou partielle).



Certification / Validation

La fin de la formation est sanctionnée par le passage des épreuves du Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé, de Niveau III, délivré par le Rectorat (Ministère de l'Education Nationale).

L'obtention du Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé ouvre un droit à l'obtention de 180 ECTS (Crédits européens) en vue de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur.

Poursuite d'études

Accès à l'enseignement supérieur (180 ECTS).

Permet l'accès aux formations supérieures en travail social (CAFERUIS, DEIS, ...)

Lieu de formation

POLARIS Formation, site d'Isle :
2, rue du Buisson à Isle

Contacts

- **par le site internet :**
www.polaris-formation.fr
- **par courriel :**
accueil.isle@polaris-formation.fr
- **par courrier :**
POLARIS Formation
2 rue du Buisson
87170 ISLE
- **par téléphone :**
05 55 01 40 52
Responsable du pôle formations éducatives :
Séverine LONJON
Secrétaire pédagogique :
Lydie MARTY

Coût de la formation 2018-2019

Frais	
Sélection	205 €
Pour tous les candidats	19 200 € Pour la formation

Septembre 2017

